

Quand la République "fête" les rois !

Tradition respectée.



Quand la République "fête" les rois !

Mardi 8 janvier les artisans de la fédération départementale des artisans boulangers et boulangers-pâtisseries du Gers ont apporté la galette (sans fève, tradition républicaine oblige) à Mme Catherine SEGUIN Préfète du Gers. Une tradition nationale et gersoise qui se perpétue depuis de nombreuses années. Pour 2019 c'est Hubert Firmin "**Des histoires gourmandes**" de Mirande qui a réalisé trois grandes et belles galettes.



Comme l'année dernière M. LOUVET Gérard, Président de la fédération des artisans boulangers et boulangers-pâtisseries du Gers a rappelé l'importance de ces artisans pour la vie de notre territoire rural. 32700 entreprises, 170000 actifs , 135700 salariés et plus de 27400 jeunes chaque année en apprentissage tels sont les chiffres. Il précise que ces chiffres laissent espérer la pérennité d'un savoir-faire admiré dans le monde entier mais que l'inquiétude est grandissante avec la désertification des centres-villes et des campagnes. Il ajoute :

"Ne pas oublier que les boulangeries-pâtisseries comme d'autres commerces et artisans locaux sont essentiels, leur présence dans certaines communes devient un véritable enjeu d'aménagement du territoire."



Mme Catherine SEGUIN Préfète du Gers après avoir salué les personnalités et souhaité une très bonne année 2018 ,reprenait dans son discours les éléments qui font la richesse de l'artisanat. **extraits:**

"Comme chaque année cette rencontre est l'occasion de mettre à l'honneur les boulangers pâtisseries et plus largement l'artisanat gersois. Nous le savons tous l'artisanat bénéficie d'un profond attachement des Français grâce à un savoir-faire reconnu mais aussi grâce aux valeurs qu'il véhicule."

" L'artisanat est le premier employeur de France avec plus de 1300 000 entreprises, 3 000 000 d'artisans actifs salariés et non-salariés représentant plus de 250 métiers et près de 10 % du PIB. "

"Dans notre département l'artisanat et aussi un employeur de premier plan, 5100 entreprises, 12000 actifs, 6250 salariés et avec 800 millions d'euros soit 20 % du PIB gersois."

"Au-delà des chiffres de l'artisanat c'est aussi l'apprentissage de métiers que l'on peut choisir d'exercer que l'on soit jeune ou moins jeune parce que l'artisanat présente une perspective d'emploi et d'épanouissement personnel"

Mme la Préfète a rappelé la loi très importante du 5 septembre 2018 sur l'apprentissage entrée en vigueur le 1 janvier 2019 qui définit la liberté de choisir son avenir professionnel.

Vous pouvez Télécharger la loi ici **LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel .**



Le roi de la galette 2019 Hubert Firmin "Des histoires gourmandes" de Mirande. Indiscrétion : il a été en son temps, primé à Paris pour ses éclairs au chocolat (A bon entendeur salut).



Pour tout savoir ou presque sur la galette des rois.

Au palais de l'Élysée

Au siège de la République, une galette géante (40 fois plus grosse qu'une galette classique en 2018) est livrée chaque année au président de la République française depuis 1975. Mais selon le même principe que la « galette de l'égalité » de la période révolutionnaire, la galette offerte chaque année au président ne cache aucune fève, en souvenir de l'héritage de la Révolution Française et du respect des principes de la République.